

DIU Droit médical et gestion des risques médicaux

PUBLIC VISE et PREREQUIS :

- docteurs en médecine
- pharmaciens
- dentistes
- cadres infirmiers
- toute autre profession paramédicale
- avocats
- magistrats
- enseignants des facultés de droit
- membres de l'administration hospitalière
- internes en santé
- étudiants en droit titulaires d'une maîtrise de Droit

CONDITION D'ACCES :

Sur dossier

Niveau de diplôme requis : Bac + 3

OBJECTIFS :

- Donner des repères juridiques indispensables aux membres des professions médicales, par une formation de base en Droit Médical
- Donner aux juristes les éléments nécessaires à la compréhension des professions médicales
- Offrir un lieu d'échanges et de réflexions entre les praticiens des deux spécialités
- Faire le lien indispensable avec la Gestion des Risques Médicaux, actuellement obligatoire

PRINCIPAUX DEBOUCHES :

Débouchés ouverts dans différents domaines : administration hospitalière, cabinets d'avocats spécialisés, magistrature et formation des experts médicaux et paramédicaux, gestion des risques médicaux.

Les étudiants issus des filières de santé (médecine, paramédicaux), peuvent se tourner vers la gestion des risques hospitaliers, dans les différentes instances hospitalières.

Ceux qui sont issus des filières juridiques (avocats, étudiants en droit), se familiarisent avec les réalités médicales (risques médicaux, responsabilité médicale). Les débouchés sont la spécialisation en droit médical (avocats spécialisés dans la réparation du dommage corporel, ou en responsabilité médicale).

CONTENUS :

Séminaire 1 : **Présentation générale**

- introduction à la gestion des risques
- intérêt et actualité du droit médical
- histoire des institutions
- histoire de la prise en compte du risque en santé par les pouvoirs publics
- articulation entre Droit et Risque
- organisation de la justice

Séminaire 2 : **La responsabilité médicale**

- la responsabilité civile
- la responsabilité pénale
- la responsabilité administrative

Séminaire 3 : **Bioéthique**

- la bioéthique : histoire, problématiques actuelles, enjeux
- encadrement de la recherche sur l'embryon
- encadrement juridique de la fin de vie
- aspects juridiques du prélèvement et de la greffe d'organes en France
- la gestion des risques en transfusion sanguine

Séminaire 4 : **Droits de l'homme et protection du malade**

- protection des personnes en santé publique
- la protection des mineurs
- protection des personnes en recherche clinique
- Droits de l'homme et médecine
- loi informatique et libertés
- mise en place des essais cliniques
- protection des personnes en cas de dommages corporels

Séminaire 5 : **Décision médicale / organisation des professions médicales**

- l'anticipation des risques à l'aune du droit
- les données acquises de la science
- l'installation du médecin
- l'exercice en groupe
- l'éthique du risque

Séminaire 6 : **Organisation actuelle de la sécurité sanitaire dans les établissements de soins**

- la prévention des risques dans le domaine de la prévention de la santé publique : suite
- protection des personnes vulnérables dans le domaine de la santé
- rapports entre le médecin et les différents organismes de santé
- syndicats médicaux, entreprise médicale libérale
- gestion des risques à l'hôpital

Séminaire 7 : **Généralités sur la notion de risque médical**

- bases et principes de la gestion des risques
- facteurs humains et organisationnels
- mise en situation : analyse d'un EIG à partir d'un film
- enseignement par simulation
- politique de santé et gestion des risques
- conciliation médicamenteuse à l'admission

Séminaire 8 : **Gestion des risques associés aux soins**

- gestion des risques en médecine générale
- annonce dommage associé aux soins
- sinistralité
- impacts personnels et collectifs
- la médiation
- projets de mémoires

DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D'ORGANISATION :

Durée :

Début des cours : Novembre

Fin des cours : Juin

Enseignement théorique : 96 heures

Mémoire

Organisation

L'enseignement est basé en grande partie sur un échange à partir du cours magistral délivré par l'enseignant : les bases théoriques sont replacées dans un cadre vivant, à partir des données de l'expérience ou de cas concrets observés.

Le programme sera réparti sur 8 séminaires de 12 heures, 1 séminaire par mois, le vendredi toute la journée et le samedi matin.

Les cours ont lieu à l'Hôpital Robert Debré à Paris 19ème

QUALITE DES FORMATEURS :

Responsables de l'enseignement :

Professeur Christine GRAPIN-DAGORNO, PU-PH, Université Paris 13

Professeur Eric GALAM, Professeur de médecine générale, Université Paris Diderot

Equipe pédagogique :

Professeur Christine GRAPIN-DAGORNO, PU-PH, Université Paris 13

Professeur Eric GALAM, Professeur de médecine générale, Université Paris Diderot

Professeur Michèle GUILLAUME-HOFNUNG, Professeur de droit, Université Paris 11, Paris Saclay

Monsieur Stéphane ELSHOUD, Haut fonctionnaire, Ministère de l'Education

Maitre Jean-Marie JOB, Avocat au Barreau de Paris, Libéral

Maitre LUCAS-BALOUPE, Avocat au Barreau de Paris, Libéral

Maitre Gérard DAGORNO, Avocat au Barreau de Paris, Libéral
Maitre M.O. BERTELLA-GEFFROY, Avocat au Barreau de Paris, Libéral
Docteur Michel de TINGUY, Médecin, Libéral
Professeur Dominique THOUVENIN, Professeur de Droit, Université Paris 1

Etablissements partenaires :

Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis
Université Paris Diderot

MOYEN ET METHODES PEDAGOGIQUES :

Moyens pédagogiques : Une bibliothèque universitaire ainsi que des outils mis en œuvre sont à l'initiative des formateurs (supports, bibliographies, outils multimédias)

Moyens techniques : Salles de cours situés sur le campus de notre université, elles sont équipées d'ordinateurs et de vidéoprojecteurs.

Modalités d'enseignement : cours théorique, avec une grande place réservée aux échanges d'expériences ou de cas concrets observés

Encadrement : Responsables de l'enseignement : P Professeur Christine GRAPIN-DAGORNO

VALIDATION :

La formation est sanctionnée par la rédaction d'un mémoire et d'une soutenance orale en fin d'année universitaire. Longueur minimum : 30 à 40 pages, le thème doit être juridique, illustré par des notes bibliographiques.

Pas d'examen écrit

Pas de session de rattrapage :

Contrôle des connaissances :

La note finale tient compte de l'assiduité aux cours, elle représente 20% de la note finale

Le mémoire et la soutenance orale représentent 80% de la note finale

Pour être déclaré admis, le stagiaire doit totaliser une note > ou = à 10/20

Règles d'assiduité et de défaillance :

La présence à tous les séminaires d'enseignement est exigée. Une seule absence à un séminaire est autorisée, à condition qu'elle soit motivée pour des raisons de force majeure

Règles de poursuite d'études :

Seront admis à redoubler les candidats qui auront été présents aux séminaires d'enseignement

Sanction de la formation

Diplôme Interuniversitaire de Droit médical et gestion des risques médicaux

COUT DE LA FORMATION :

Les frais de formation pour 2018/2019, sont de :

Formation initiale : 390 euros

Formation continue : 1 300 euros

+ Les droits d'usagers s'élevant à environ 261.1 euros (tarif définitif en juillet 2018)

Vous êtes étudiant en formation initiale (FI):

- si vous êtes en cours d'étude sous le statut étudiant ou interne

Vous êtes étudiant en formation continue (FC):

- si vous êtes en activité professionnelle

CANDIDATURES 2018/2019

Candidatez sur le site, validez vos informations, imprimez votre dossier et renvoyez-le accompagné des pièces demandées. (Le logiciel de candidature n'est pas forcément compatible avec les téléphones mobiles et les tablettes).

- Date limite d'envoi du dossier de candidature : le 15/09/2018 inclus

Après acceptation de votre candidature, l'inscription définitive se fera en cliquant sur le lien qui vous sera communiqué par mail.

Un contrat de formation professionnelle sera établi dès votre inscription administrative.

RENSEIGNEMENTS

Secrétariat formation continue : (renseignements sur la candidature, les procédures d'inscription, les financements, les contrats et conventions de formation)

U.F.R. Santé, Médecine, Biologie Humaine

Bureau 249 (2ème étage - bât. SMBH) –

74 rue Marcel CACHIN – 93017 Bobigny cedex

Sophie SOLVES - tel : 01 48 38 89 93

Courriel : formation-sante@univ-paris13.fr

Marjorie ANTIOPE - tel : 01 48 38 85 07

Courriel : inscription-sante@univ-paris13.fr

Horaires d'ouverture :

De 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h00

Secrétariat pédagogique : (renseignements sur les programmes, les plannings des cours, les examens, les modalités de validation, les diplômes...)

U.F.R. Santé, Médecine, Biologie Humaine

Bureau 340 (3ème étage - bât. SMBH)

74 rue Marcel CACHIN – 93017 Bobigny cedex

Ketty BONDEL - Tél. : 01 48 38 89 18

Courriel : sec4-sante@univ-paris13.fr

Horaires d'ouverture

De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Fermé le vendredi après-midi